

saint-pardoux-soutiers

Quartier du Poirier : travaux à l'horizon 2023

Lors du conseil municipal du jeudi 9 juin 2022, Johann Baranger, maire de la commune de Saint-Pardoux-Soutiers, a débuté la réunion sur un constat : les aménagements provisoires de sécurisation du quartier du Poirier, route de Parthenay, sont trop respectés. « Les stops ont pour objectif de freiner les conducteurs et de diminuer la fréquentation de l'axe. Leur caractère provisoire ne les rend pas optionnels », rappelle l'élu. Avant que tout dispositif pérenne ne se mette en place, la commune envisage des travaux de rénovation de l'éclairage public et d'effacement des réseaux en deux temps. La première tranche aurait lieu en 2023. Treize candélabres seraient installés sur la route de Parthenay et les réseaux électriques, cuivre et haute tension seraient « effacés ». En 2024, il serait procédé à l'enfouissement des réseaux et à l'installation de treize candé-

labres, rues des Chaumes, du Potet et des Boisselées. Les élus ont validé le projet et ses modalités de financement. Sur un montant total des travaux estimé à 352.790 €, la commune prendrait 172.843 € à sa charge. Sur ce même volet de l'aménagement urbain, les élus ont validé l'acquisition par la commune de deux parcelles qui, par ailleurs, viendront renforcer la réserve constructible, pour un montant total de 44.617 €.

La Maison des assistantes maternelle avance...

Du côté des projets en cours, celui de la Maison des assistantes maternelles (Mam) avance : le conseil a en effet voté un montage technique modifié pour la consultation des entreprises. Quatorze lots sont ainsi prévus, chiffrés et validés pour un montant estimatif total de 364.850 € HT.

Le hall des sports aussi

Johann Baranger a aussi présenté le cahier des charges clarifié concernant le projet de hall de sport. Les élus ont validé les modalités prévues pour la construction de cette nouvelle structure, adaptée à des pratiques sportives variées. Il a aussi annoncé l'octroi d'une aide de 49.300 € de l'Agence nationale du sport pour la création d'un padel.

Hausse du prix à la cantine scolaire

Sur le plan financier, la commune a décidé de répercuter partiellement l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie sur le tarif des repas du restaurant scolaire, resté stable ces dernières années. Une augmentation de 10 centimes sera donc appliquée portant le prix du repas régulier à 2,80 €, celui du repas occasionnel à 3,90 € et celui des adultes à 5,60 €. La recette est estimée à 2.300 €, pour une augmentation de la dépense estimée à environ 5.000 € pour 2022-2023.

Les élus ont validé la proposition de la direction générale des finances publiques de procéder à la dématérialisation des bulletins de salaires des agents via une plateforme dédiée. Cela prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2023. Les conseils d'Ugo Dorain, conseiller numérique, en matière de cybersécurité sont d'autant plus importants : protéger ses données et celles des administrés était à l'ordre du jour de son intervention lors de ce conseil, cas pratiques à l'appui pour apprendre à décrypter les mails frauduleux.



Route de Parthenay, les aménagements provisoires « pourraient faire l'objet de contrôles plus fréquents », selon le maire de la commune.